

Communiqué de presse

03 novembre 2010

N° 31 – 2010

(p.1/2)

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jean-Charles Simon / Géraldine Fontaine

Communications et affaires publiques

Antonio Moretti

Directeur Relations Investisseurs

+33 (0) 1 46 98 73 17

+44 (0) 203 207 8562

SCOR apporte 100 % du capital à un nouveau syndicat des Lloyd's

Le « *Franchise Board* » des Lloyd's a approuvé le 1^{er} novembre le principe de la création du « Syndicat 2015 ». Les délais de mise en place du dispositif opérationnel et l'obtention des autorisations devraient permettre le démarrage de la souscription dès le 1^{er} janvier 2011 pour des contrats prenant effet à compter de cette date.

SCOR sera le seul pourvoyeur de capital du « Syndicat 2015 », dont le plan de marche prévoit une capacité de souscription de GBP 75 millions de primes pour la première année. L'objectif du syndicat est d'opérer comme une plateforme d'assurance qui permettra de générer un flux d'affaires nouveau, de qualité, en priorité dans des segments à développement court et sur des risques majoritairement situés en dehors des Etats-Unis. Cette position de seul pourvoyeur de capital à un syndicat est une première pour le Groupe SCOR qui entend par ailleurs maintenir, parallèlement et indépendamment, son offre de solutions de financement partiel aux Lloyd's et ses relations avec les syndicats qu'il soutient aujourd'hui.

Whittington Capital Management Ltd, une filiale de Whittington Group, sera l'opérateur (« *managing agent* ») du « Syndicat 2015 » dont l'équipe dirigeante sera formée de Richard Harris, John Byrne et Tom Corfield (« *Active Underwriter* »).

L'engagement de SCOR dans le « Syndicat 2015 » traduit la volonté du Groupe de disposer du meilleur accès possible aux affaires dans ses segments et ses marchés cibles.

Victor Peignet, Directeur Général de SCOR Global P&C, a déclaré : « Nous sommes très heureux de voir aujourd'hui la concrétisation du projet de création du "Syndicat 2015" et très satisfaits d'y être directement associés en partenariat avec Whittington Capital Management Ltd.. Nous avons indiqué il y a deux mois, lors du lancement du nouveau plan stratégique "Strong Momentum", qu'un renforcement de sa présence aux Lloyd's était pour SCOR l'une des initiatives encore à l'étude. Sa réalisation, désormais en bonne voie, est donc totalement en ligne avec les objectifs généraux du plan triennal et l'ambition du Groupe d'être doté de plateformes performantes ».

Vous pouvez retrouver le communiqué de presse de Whittington Capital Management à l'adresse suivante : <http://www.whittingtoninsurance.com>

*

* *

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 478 740 032 euros

N° 31 – 2010

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 3 mars 2010 sous le numéro D.10-0085 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 478 740 032 euros